

L'Union européenne vient de passer à côté de l'opportunité de déclarer la guerre aux minerais de sang. La commission commerce international du parlement européen a validé un projet de loi sur la traçabilité des minerais issus de zones de conflit. Mais le texte qui sera présenté au parlement européen est peu ambitieux et s'appuie sur l'engagement volontaire des entreprises.

« Nous avons trois exigences », explique Santiago Fischer de l'association Justice et Paix. « Nous voulions que la mesure soit obligatoire, qu'elle s'applique à toutes les ressources et à toutes les entreprises. » Finalement, aucune n'a été retenue lors du vote en Commission du commerce international. Malgré l'appui d'une coalition des Verts et des socialistes à Bruxelles, les ONG se sont heurtées à une forte opposition des lobbies et groupes de pression industriels. [L'UE renonce à la contrainte dans la lutte contre les minerais de sang](#) [(Lire aussi:*) - Campagne de Justice et Paix [Minerais des conflits](#). - Articles sur les [ressources naturelles](#)]

Documents joints

[L'UE renonce à la contrainte dans la lutte contre les minerais de sang](#)